

Réunion pôle formateurs 1.04.2020

Via l'application Zoom

11 Présents : Sylvain BOYER, Anne-Béatrice MARTINEZ, Catherine GODART, Pascal DROUHAIN, Sabrina RICCI, Emmanuelle CHAPLAULT, Thuy VICTOR, Régine LAUNAY, Corinne PONS, Harmony VILMONT, François BODIER

Ordre du jour prévisionnel :

- Résultats du questionnaire en ligne adressé aux formateurs par Sylvain
- Etats des lieux des documents accessibles (issus du datadock)
- Outil de partage de documents (Sylvain)
- Retours réunion AFNOR (Anne Béatrice)
- Retours webinaire CERTUP et test de positionnement <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScX3NEa3pF5-slvi-eOgBmCzdCUsZKI-algTrGVLaZmnTudww/viewform>
- Retours contact (Harmony)
- Retours avancée COOPAC et coopération avec Artefacts - (Emmanuelle)
- Retours sur projet SCIC/CAE de Cyrille Reveau (quelles questions à poser/interconnexion avec projet COOPAC le 3.04) - (Emmanuelle)
- Avancement des scénarios

Prise de note : Sabrina et Harmony

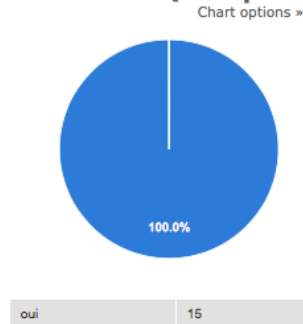
Facilitateur : Pascal

Retour questionnaire envoyé par Sylvain

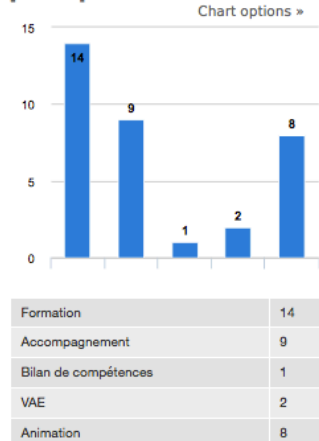
A ce jour, 1/3 des réponses qui ont répondu en 3 jours.

Il y a un bon taux de réponses et plutôt des personnes intéressées par la certification QUALIOPI.

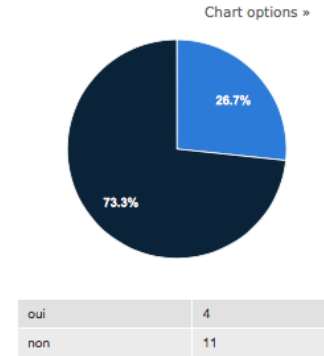
Êtes-vous intéressé-e par le fait qu'Odyssee soit certifié Qualiopi ?



Quels types de formation pratiquez-vous ?



Avez-vous suivi et validé une formation de formateurs ?



Avez-vous prévu de vous former ?

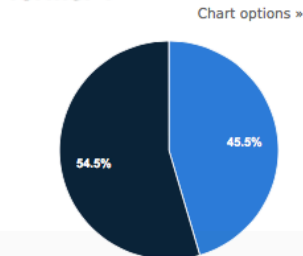


Figure 1 Résultats formulaire O10C MAJ 2.04.2020

- Question de la formation des formateurs :

Une partie des formateurs souhaitent se former et d'autres non. Quelles possibilités de formation ?

- Pour ceux qui ont déjà une expérience dans la formation : possibilité d'un processus de validation des compétences via la VAE
 - o Corinne PONS et Anne AUGÉARD sont en train de monter une action de VAE pour la validation de la formation de formateur
- Pour ceux qui envisagent de développer une activité formation aujourd'hui non existante ou en cours de développement :
 - o Organismes de formation Ex : l'AFPA
 - Question du coût ? Environ 6000 et 8000 euros => Il faut aller voir son compte CPF
 - Ces formations permettent de valider un certificat de formateur de formation professionnelle.
 - D'autres formations, courtes et sans certifications existent aussi.

Rappel : aujourd'hui, les auditeurs ont spécifié qu'il n'était pas obligé d'avoir une certification de formateurs. Cependant l'OF doit valider les compétences et le CV du formateur.

Critère 5 Indicateur 21 : Le prestataire détermine, mobilise et évalue les compétences des différents intervenants internes et/ou externes, adaptées aux prestations. -> Démontrer que les compétences requises pour réaliser les prestations ont été définies en amont et sont adaptées aux prestations. La maîtrise de ces compétences fait par ailleurs l'objet d'une évaluation par le prestataire. (RNQ, p.26)

- ⇒ Le questionnaire sera renvoyé à ceux qui ne l'ont pas encore rempli :
- ⇒ <https://framaforms.org/formateurs-odyssee-et-certification-qualiopi-1584537549>
- ⇒ Les résultats seront intéressants à utiliser pour la suite du projet du pôle formation

Question : Est-ce que tous les membres du groupe pôle formateurs aujourd'hui inscrits dans la liste sont toujours intéressés par le pôle ?

- **Nous posons comme principe que si certains ne sont plus intéressés, ils se manifestent pour être retirés de la liste de mailling.**

Question sur la formation à distance :

Certains formateurs aimeraient développer leurs compétences et leurs activités vers du e-learning. Sylvain se propose de réfléchir à la question pour monter un module de formation en interne sur le sujet. (À créer en collectif si d'autres aussi sont intéressés)

- Ce qu'il faut savoir avant tout c'est : « *Il faut avoir plein d'outils d'animation et ne pas hésiter à ne pas s'en servir.* » Sylvain BOYER

Retour AFNOR :

Le travail de la certification consiste à fournir des preuves afin de répondre à chaque critère et chaque indicateur du référentiel national de qualité.

Pour que l'organisme soit certifié, il est demandé d'avoir **un retour d'expérience sur 6 mois** et les preuves qui permettent de montrer que la démarche fonctionne. => Il faut donc mettre en place des outils et des procédures et montrer qu'elles fonctionnent.

N.B : Ce qui est une différence majeure avec le datadock qui consistait à faire une liste de documents et de procédures internes pour valider les critères en amont de la formation. Aujourd'hui QUALIOPi vient valider le fait que ceux-ci sont utilisés et viables avant pendant et après la formation.

Pourquoi QUALIOPI ? La démarche permet de bénéficier des fonds publics de la formation (financement via régions, OPCO, pôle emploi, CPF...) et de pouvoir répondre à des appels d'offre. De plus, certaines entreprises financent aussi leurs formations via des fonds européens, ce qui demande donc aux prestataires d'être certifiés QUALIOPI.

- ⇒ Si le formateur n'est pas rattaché à une structure disposant de la certification QUALIOPI, les participants de ses formations ne peuvent prétendre à ces financements.

Retour des devis avec les différentes options :

Trois propositions :

5.700 € HT l'offre la plus complète qui comprend :

- un état des lieux (1,75 jour)
- la co-construction du plan d'action (2 jours)
- l'atelier suivi (1 jour en 2 demi-journées)

3090 € HT offre la plus légère qui comprend :

- 1 journée de formation
- le logiciel Ok pilot (pilotage, enregistrement des preuves, état des lieux)
- <https://www.boutique.afnor.org/solution-et-services/ok-pilot-eval-/article/798072/oabo001290>
- l'atelier suivi (1 jour en 2 demi-journées)

4290 € offre intermédiaire

- Ok pilot - <https://www.boutique.afnor.org/solution-et-services/ok-pilot-eval-/article/798072/oabo001290>
- 2 jours de co-construction
- L'atelier suivi (1 jour en 2 demi-journées)

La finalité est la même pour les 3 formules :

- la formule 1 est une béquille
- la formule 2 est plus légère et demande plus de travail personnel
- la formule 3 est un mixte

Questions :

- Quelle aide financière peut-on avoir au sein d'O10C ?
- Si le pôle formateur porte seul la charge de l'audit (en considérant uniquement cette charge) Cela reviendrait donc environ 250 euros par formateurs si tout le monde participe ?

Rappels :

- Attention, on ne peut pas faire appel à un auditeur en interne pour valider la certification

A noter : la date de certification a été reportée au 31 décembre 2021, ce qui fait un an de plus pour valider la démarche.

Cette démarche de certification rentre dans l'idée que chacun puisse monter en compétences. Même en temps que prestataire, chaque formateur doit maîtriser la démarche QUALIOPI.

*Critère 6, indicateur 27 Lorsque le prestataire fait appel à la sous-traitance ou au portage salarial, il s'assure du respect de la conformité au présent référentiel. => Le non-respect de cet indicateur entraîne une **non-conformité majeure**. (RNQ, p.32)*

Il va être donc nécessaire que chaque formateur se situe

Régine propose de créer un document pédagogique permettant à chacun de savoir où il en est vis-à-vis de la démarche. Exemple d'outils : QQQQCCP/SMART/Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces.

- => Avec Harmony et Thuy
- L'idée est de permettre à chacun de savoir s'il est concerné par la certification
- Rajouter aussi une question dans le questionnaire

Webinaire CERTUP :

Ce webinaire était organisé par Maieutika, l'organisme auditeur avec lequel l'URSCOP a signé un accord cadre. Cela semblait intéressant puisqu'ils maîtrisent les modalités particulières d'une CAE. Emmanuelle, Pascal, Régine, Anne-Béatrice et Harmony ont pu participer à ce webinaire.

Il ressort qu'il a permis d'avoir quelques infos supplémentaires, mais c'était un questions-réponses avec des CAE qu'ils accompagnent déjà. Il a été remarqué que les CAE accompagnées avaient l'air d'avoir beaucoup de questions et certains des membres ayant participé à cette réunion n'ont pas particulièrement accrochés avec l'animateur.

Cependant, Maieutika met à disposition gratuitement un test de positionnement permettant de se situer sur les besoins de la structure.

- Un groupe est constitué pour effectuer ce test de positionnement : Anne-Béatrice, Sylvain, Emmanuelle, Pascal, Harmony

Retours contact Harmony :

Contexte : Partage d'expérience avec un ancien collègue responsable pédagogique d'un organisme de formation privé proposant des formations pour de futurs éducateurs sportifs. Ces formations sont des certifications professionnelles et des diplômes d'état relevant d'habilitations certifiées par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports.

Selon le contact, si l'OF était déjà bien structuré compte tenu des nombreuses obligations dûtes au fait d'être sur des certifications professionnelles et habilitées par l'Etat, la certification QUALIOPi permet de développer de nouvelles compétences. D'autant plus que cette structure est désormais CFA (ce qui n'était pas le cas avant 2018), QUALIOPi leur permet donc d'asseoir un peu plus la structure de l'OF.

Ils ont commencé à travailler sur le sujet en septembre et n'ont pas encore terminé. Cependant, cela leur permet aussi de tester les nouveaux outils et les nouvelles procédures.

- ➔ Sachant qu'O10C n'est pas concerné par les indicateurs spécifiques des CFA qui relèvent de modalités plus compliquées. Mais en revanche pour les VAE et Bilan de compétences.

Si la démarche peut paraître complexe pour certains, sa conclusion est que c'est une opportunité pour eux pour un meilleur fonctionnement de l'OF.

Outils de partage de documents (Sylvain) : Gare centrale = Yeswiki

Sylvain a créé un outil de partage de documents, une « gare centrale » que nous pouvons tous consulter et modifier en fonction des besoins du groupe.

- <http://www.odyssee-creation.coop/odysseewiki>

Ce n'est pas un outil figé. Il faut savoir ce qu'on veut mettre dans ce tableau.

- Il permet aussi de se tenir à jour : mais il faut animer l'outil !
- Penser à ajouter les différents comptes rendus
- Ajouter les documents du datadock

Sylvain réfléchit à un module de prise en main pour que nous puissions l'utiliser.

De plus, il faudra réfléchir ensemble à ce que l'on veut mettre dedans. Aujourd'hui, pour avoir un aperçu, Sylvain a créé les fiches des formateurs (tirés du site d'O10C) et Harmony a rentré aussi les formations issues du catalogue 2019 (tirés du site aussi).

Pour les mails : proposition d'une liste de discussion pour permettre une meilleure gestion des mails -> Sylvain se charge de créer une liste de mailing.

Info : Chez ARTEFACTS, deux des entrepreneurs (Dimitri et Nicolas) sont en train de créer une application en ligne pour pouvoir éditer les preuves pour la certification qualiopi.

Méthode de travail proposée par François :

François propose de mettre en œuvre une méthode de travail afin d'être plus efficaces, de maintenir les échéances et de structurer la démarche.

- Qu'est-ce que QUALIOPi demande et ce qui est déjà existant avec datadock : faire l'écart
- Sur les critères QUALIOPi : quels critères concerne l'OF, quels critères concernent les formateurs
- Tableau de gestion globale des documents. QUALIOPi c'est un système d'organisation documentaire

Les outils doivent être au service de la méthode

Retours sur le projet avec ARTEFACTS/COOPAC/Cyrille Reveau :

Les premiers objectifs fixés par le groupe étaient de travailler sur différents scénarios à proposer à la co-gérance ainsi qu'à l'assemblée générale des sociétaires afin qu'ils puissent définir de la stratégie d'O10C concernant le domaine de la formation professionnelle.

Points sur les projets extérieurs :

- Rappel du projet COOPAC : projet régional. (cf compte rendu de la réunion du mois de janvier entre O10C et ARTEFACTS)
 - o URSCOP a donné une enveloppe à ARTEFACTS pour continuer de travailler sur le projet
- Artefacts et O10C : proposition de travailler ensemble pour s'entraider compte tenu des échéances rapides (au départ 31.12.2020)
- Cyrille Reveau : entrepreneur tourangeau qui a monté un projet de SCIC qui a priori irait sur une CAE/SCIC. Un rendez-vous était prévu le 3.04.2020 entre O10C, ARTEFACTS et Cyrille Reveau qui vient d'être annulé par ce dernier.

Pour la suite :

**Afin de définir au mieux les prochaines activités et fixer un retro planning (avril à juin) :
prochaine date : 7.04.2020 (9h-11h)**

⇒ **Date finale : 15 juin (AG prévue dans la deuxième quinzaine de juin)**

- Groupe d'incitation : Régine envoie un doodle pour caler une date ensemble sur zoom (groupe de travail : Régine,
- François nous envoie le diagramme de gantt pour commencer à travailler sur les échéances.